

AUTORISATION PARENTALE – NAUTIC STREET FISHING 2018

JOINDRE UNE COPIE DE LA PIECE D'IDENTITE DU RESPONSABLE LEGAL SIGNATAIRE DE LA PRESENTE

Obligatoire pour les mineurs *

*Être MINEUR c'est avoir moins de 18 ans le jour de l'épreuve (le 15 décembre 2018).

Les enfants qui ont moins de 13 ans le jour de l'épreuve ne sont pas autorisés à participer.

Enfant:

NOM : **Prénom**.....

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Agissant en qualité de : PERE -MERE -TUTEUR (Rayer les mentions inutiles)

Domicilié(e) : N° Rue :

CP : Ville :

Portable de l'agissant :

Email de l'agissant :

J'autorise mon enfant :

Né(e) le : / / Lieu de naissance :

À participer à la NAUTIC STREET FISHING 2018, épreuve qui se déroulera à Paris, le samedi 15 décembre.

J'atteste que mon enfant est couvert par une assurance de responsabilité civile qui couvre les dommages qu'il pourrait causer à autrui ou à lui-même.

EN CAS DE NECESSITE

Dans le cas d'un incident jugé important par les organisateurs du NAUTIC STREET FISHING, si l'impossibilité de joindre rapidement l'agissant se présente, l'enfant pourra être transporté dans un centre hospitalier par des moyens sanitaires (hélicoptère, ambulance, pompiers).

Allergies éventuelles :

Fait à **le**.....

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL

Au titre de la Loi du 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'organisation s'engage à n'utiliser et divulguer tous renseignements personnels communiqués qu'au titre des obligations légales et administratives et nécessaires lors de prise en charge.